



BAGNOLET LE

18 octobre 2002

ATTESTATION DE STAGE

Je, soussigné Serge BAUDOUIN, Directeur du Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle, certifie que :

Jean-Jacques MAX

a suivi dans notre établissement une formation intitulée :

**«Sécurité des spectacles et licence
- établissements du 1er groupe»**

Cette formation, d'une durée de 35 heures (1 semaine) a débuté le Lundi 14 Octobre 2002 et s'est achevée le Vendredi 18 Octobre 2002.

Elle a pour objectif qu'il soit capable :

- d'analyser les risques spécifiques aux métiers du spectacle.
- d'assurer la vigilance juridique et réglementaire d'un établissement.
- de comprendre les enjeux en terme de responsabilités et de droit.
- de faire appliquer les réglementations générales et spécifiques.

Cette attestation est délivrée à toute personne formée aux questions de sécurité pour permettre à un exploitant d'un lieu de spectacle d'obtenir la licence d'entrepreneur de spectacle pour les établissements du 1^{er} groupe aménagés pour les représentations publiques.

Seul le titulaire de cette attestation peut l'utiliser pour servir et valoir ce que de droit.

C.F.P.T.S.

92, avenue Gallieni
93170 BAGNOLET

Tél : 01 48 97 25 16 - Fax : 01 48 97 19 19

Siret : 313 608 816 00025 - NAF : 923 B

Serge BAUDOUIN